



Retrouvez la liste des buralistes  
partenaires agréés auprès  
de votre centre des Finances publiques  
ou sur le site

[impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Février 2020